

### 1. Ouverture de la réunion

#### 1.1 Reconnaissance des territoires

« C'est dans un esprit de réconciliation que le Conseil scolaire FrancoSud reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Stoney Nakoda. Nous soulignons également que la Nation métisse de la région 3 a aussi établi sa demeure sur ce territoire. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ce territoire et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

#### 1.2 Renonciation au délai de convocation

### 2. Adoption de l'ordre du jour

« ... propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 24 juin 2023, tel que présenté. »

☰ 2

### 3. Décisions liées aux politiques

#### 3.1 HUIS CLOS : Politique 1.3 – Conduite des conseillers

a) Mise à jour au sujet de plaintes

#### 3.2 Proposition découlant du huis clos

« ... propose que la présidence communique avec le ministère de l'Éducation et le ministre Nicolaidès tel qu'établi lors du traitement du point 3.1a au cours du huis clos. »

### 4. Levée de la réunion

### 5. Prochaine réunion

Réunion organisationnelle du Conseil

Mardi, 5 septembre 2023, 18h, siège social